

Bertrand Méheust
Chemin des périls
89130 Mézilles

1 Quelques remarques sur le Branlin, son histoire et ses poissons

Le lieu dit sur lequel est centré le projet est connu dans la mémoire locale comme le « trou de bonde ». Juste au-dessus de ce déversoir, mon arrière grand-père fit construire, au milieu du XIX^e siècle son pressoir, le premier pressoir à vapeur de la région.

Né à Mézilles en 1947, j'ai accompagné ma mère au lavoir pour pêcher des vairons dès que j'ai su marcher, et mon grand père à la pêche « sérieuse » dès l'âge de 7 ans. Il m'a raconté l'histoire de sa rivière. Son père avait fait de même avec lui à partir de 1907. En totalisant toutes ces informations, j'ai donc en tête deux siècles d'histoire du Branlin. Je ne suis donc pas le plus mal placé pour évaluer la solidité de l'information du projet d'aménagement du Branlin, et commenter son utilité.

Sur le Branlin, comme sur la plupart des petites rivières françaises, depuis des siècles, on a construit un moulin tous les deux ou trois mètres de dénivelé. Une pelle, à la hauteur du moulin, permettait de retenir l'eau dans un bief. Comme on tirait régulièrement de l'eau pour faire fonctionner le moulin, l'eau était renouvelée. Les biefs étaient curés et nettoyés, pour empêcher qu'ils ne s'ensavent. Ils pouvaient être profonds. Le bief du glacis, juste au dessus du trou de bonde, avait entre un mètre cinquante et deux mètres de profondeur. C'est là que se tenaient les gros poissons, les carpes, les brochets. Quand j'étais enfant, les moulins ne marchaient plus, mais la scierie de Mézilles, où est maintenant établi le restaurant du Moulin de Corneil, fonctionnait encore. De ce fait, le bief qui longe la rue des Ferriers était régulièrement curé et nettoyé par les riverains, qui utilisaient encore leurs lavoirs. J'ignore qui organisait cette corvée régulière, mais je me souviens qu'elle était menée joyeusement par les riverains, et je pense que le mairie y contribuait.

Le Branlin était donc (et est encore) une succession de biefs et de moulins. Ainsi, pour nous en tenir à la commune de Mézilles, le bief du Moulin rouge commençait en dessous du pont de Juspy. Le bief de la scierie de Mézilles commençait en dessous du Moulin rouge. Le bief du Moulin Grenon commençait en dessous de la marnière. Entre chaque bief, avant que le niveau de l'eau ne recommence à monter, on avait une succession de trous et de rapides peu profonds, où les vairons frayaient.

Ce dispositif séculaire, le mouvement des eaux, la succession des biefs et des courants favorisaient la prolifération des poissons. De plus, le Branlin était (et est toujours) naturellement empoissonné par les étangs de Gaudry et des Barres, qui communiquent avec lui par un ruisseau appelé la rivière rouge, à cause de sa teneur en métaux ferrugineux. Une anecdote pour illustrer la richesse en poisson de la rivière. Mon grand père m'a raconté avoir capturé en 1917, en un seul coup d'épervier (c' était la guerre...) une dizaine de kg de chevesnes, dans un trou à la hauteur de l'ancien abreuvoir de la rue des Ferriers, dont la profondeur n'excédait pas un mètre cinquante. Quand on vidait le bief pour le curer et le

nettoyer, tous les deux ans si mes souvenirs sont exacts, de véritables nappes de poissons de toutes tailles et de toutes espèces restaient dans les flaques d'eau, et les gamins se précipitaient avec leurs épuisettes. Dans l'abreuvoir de la rue des Ferriers, tous les ans au printemps, on trouvait, fixées sur les cailloux par leurs ventouses, des grappes de « chatouillotes », ces petites lamproies qui fournissent d'excellents vifs pour le brochet. Les lamproies étant des migrateurs qui remontent les rivières, si elles se trouvaient là, c'est qu'elles parvenaient à pénétrer dans le bief, sans doute en profitant des crues.

La diversité des poissons du Branlin était très grande : il y avait des bancs de vairons et de goujons, des gardons rotangles, des bandes de chevesnes dont les plus gros pouvaient peser quatre livres, des vandoises, des anguilles, des tanches, des loches, des épinoches ; des carpes, introduites par la société de pêche, qui ne se reproduisaient pas ou peu dans la rivière, mais qui y devenaient très grosses ; des truites saumonées, en petit nombre mais sauvages, et qui se reproduisaient dans la rivière, que l'on pêchait en général en amont, au dessus du pont de Juspy ; des perches, des brochets, et beaucoup d'écrevisses, indice d'un degré biotique élevé. On trouvait dans le bief les mêmes espèces de poisson que dans la rivière, mais les grosses carpes préféraient évidemment les zones calmes des biefs, et les truites les trous en amont.

Mais il n'y avait pas, et il n'y a jamais eu dans le Branlin, de barbeaux et de brèmes, comme semblent le croire les auteurs du projet d'aménagement.

A la fin des années 50, la mentalité a changé, la mode de la pêche à la truite s'est installée. L'administration a transformé le Branlin en rivière de première catégorie. Plus exactement, la rivière a été découpée en deux zones. La première catégorie concernait la section de la rivière située en amont du pont de Juspy. Et la deuxième partie de la rivière restait en deuxième catégorie. Elle allait du pont de Juspy jusqu'au trou de bonde du Moulin Grenon, et la pêche y ouvrait au mois de juin.

La classification du Branlin en rivière de première catégorie, décidée par l'administration, a marqué le début de sa dégradation biotique. Les truites arc-en-ciel que l'on a commencé à introduire à cette époque, et que, je crois, on introduit toujours, ont contribué à décimer les bancs de vairons. Elles ne se reproduisent pas dans la rivière, et sont toutes prises au bout de quinze jours, comme tous les pêcheurs le savent. Et comme l'administration finit toujours par croire en ses fictions, on a vu le début des décisions absurdes. Des employés de l'administration des rivières seraient venus pratiquer la pêche électrique pour éradiquer les brochets, qui n'avaient plus leur place dans une rivière de première catégorie. Je n'ai pas été témoin de cette séance d'éradication administrative, mais je n'ai pas de raisons de mettre en doute la parole de la personne qui me l'a racontée. Cette histoire, vraie ou fausse, est en tout cas révélatrice : on aurait entrepris de détruire le poisson sauvage pour lui substituer un poisson de pisciculture.

II Quelques remarques concernant la crédibilité et la sincérité du projet d'aménagement

Je crains que ce projet ne rejoigne l'histoire de l'éradication des brochets. Je crains que l'administration, une fois de plus, ne soit en train de se prendre les pieds dans ses fictions.

La fiction, ici, *si elle est sincère*, c'est « la libre circulation des poissons sauvages ». De quoi parle-t-on, en effet ? S'il s'agit de la circulation d'amont en aval, elle ne pose pas de problèmes. Les alvins descendent des étangs dans le Branlin par la rivière rouge, très en amont. Ensuite, les poissons sont portés en aval par les crues. Le problème, s'il y en a un, c'est la circulation inverse, vers l'amont. Mais quels poissons cela concerne-t-il ?

L'administration peut-elle nous en donner la liste ? Comme personne ne croit que des saumons remontent le Branlin, il reste très peu de candidats : en gros les truites, et des espèces devenues très rares, comme les anguilles ou les lamproies. Les truites, on a vu ce qu'il en est. Les truites saumonées sauvages sont très rares, de l'aveu même des auteurs du projet. Les truites de pisciculture que l'on met chaque année sont toutes capturées très vite, et si l'on tient qu'il y en ait en amont, il suffira à chaque printemps d'aller déverser quelques lessiveuses, cela coûtera moins cher que le projet d'aménagement. Quant aux anguilles, les pêcheurs savent qu'elles peuvent se glisser dans l'herbe, au bord de la rivière, quand il pleut, où à la faveur de la rosée.

Si j'ai raconté la rivière de mon enfance, sa richesse en poissons, c'était pour mettre en doute la nouvelle fiction de la « continuité écologique » et de la « libre circulation des poissons sauvages ». Rappelons encore le but revendiqué par le projet : « L'objectif visé concerne la restauration de la continuité biologique sur ce tronçon du Branlin de façon à assurer la libre circulation des organismes aquatiques et plus particulièrement des espèces piscicoles. »

Avant 1960, le poisson abondait, et pourtant le système des biefs était bien plus étanche qu'aujourd'hui, car de nos jours une certaines pelles sont délabrées ou abandonnées, comme c'est le cas au Moulin rouge. C'est donc que le dispositif des biefs n'avait pas tant d'incidence sur la vie des poissons et/ ou qu'ils se débrouillaient pendant les crues pour le contourner. On doit même plutôt conclure que ce dispositif favorisait leur peuplement et leur reproduction. La raréfaction des poissons a d'autres causes que tout le monde connaît désormais: l'agriculture industrielle, les pesticides, les engrais, les captages - et notre mode de vie.

D'autre part, si le projet de permettre « la libre circulation des poissons sauvages » est sincère, ce dont on peut douter, il n'a de sens que si on le pousse jusqu'au bout. Si le poisson doit pouvoir remonter la rivière au trou de bonde, il doit aussi pouvoir passer partout. Il faudra donc rééditer l'opération partout où il rencontrera un obstacle. Mais alors, au prix du projet Mézillois (près de 200 000 euros !) il faudra plusieurs millions d'euros rien que pour fluidifier le cours du Branlin. A l'échelle de la France, cela devient vertigineux. Le projet tel qu'il nous est expliqué est donc absurde, et on peut douter de sa sincérité. Quelque chose d'inavoué se cache-t-il pas derrière le rapport technique que l'on nous a proposé, et l'argument écologique mis en avant ne serait-il qu'un prétexte ? Mais alors quoi ? J'ai mes idées là dessus mais je ne les préciserai pas pour le moment. **Je me contenterai de demander que l'on retarde la mise en oeuvre des travaux pour permettre le débat public que l'enquête d'utilité publique telle qu'elle est conçue ne permet pas .**

Je concède cependant aux auteurs du projet qu'il y a des travaux urgents à faire sur le Branlin. Mais ce qu'il faut faire, c'est exactement le contraire de ce qu'ils proposent. Il ne faut pas chercher à percer les biefs, à les affaiblir, et dépenser des sommes considérables pour permettre la libre circulation de quelques dizaines de truites, et d'hypothétiques anguilles. Il faut réparer les pelles, curer les biefs, les utiliser pour reconstituer des biotopes, des réserves d'eau, et préserver le poisson, qui est mort pendant l'été. Une partie des 200 000 euros

d'argent public qui seront consommés par le projet d'aménagement suffiront sans problème à effectuer tous ces travaux.

Le projet sur lequel on nous demande tardivement notre avis, alors qu'il est probablement déjà ficelé de A à Z, comme ce fut le cas pour la décharge de Mézilles, me semble être est typiquement un projet technocratique. L'exemple des barbeaux du Branlin m'a fait sourire. En voici un autre. Parmi les raisons qui motivent les travaux du trou de Bonde, il y a une, selon les auteurs du projet, qui fera sursauter et éclater de rire n'importe quel pêcheur. C'est l'impact important du déversoir sur le milieu aquatique, « avec la création de plusieurs zones de remous ». Tous les pêcheurs savent que c'est précisément dans ce genre de trous que se tiennent et se reproduisent les poissons. S'il y a encore des poissons dans le Branlin après la sécheresse de l'été dernier, c'est grâce au trou de bonde.

Une dernière question pour finir : si la sécheresse terrible qui a sévi l'an passé avait continué, l'administration des rivières aurait elle osé commencé ses travaux ?